MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Corse

Décision n° 310 du 10 janvier 2019 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général de la région de gendarmerie de Corse

NOR : *INTJ1900599S*

Le commandant de la région de gendarmerie de Corse, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret n° 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision n° 11268 du 12 décembre 2018 (NOR : INTJ1828638S),

Décide :

Article 1er

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er février 2019 :

Villemin Eric NIGEND : 163 229 NLS : 8 020 098

Article 2

Les maréchaux des logis-chefs dont le nom suit sont promus au grade d'adjudant le 1er février 2019 :

Barbier Freddy NIGEND : 200 367 NLS : 8 052 150

Charlet Christophe NIGEND : 206 053 NLS : 8 059 229

Article 3

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du ministère de l'intérieur.

Fait le 10 janvier 2019.

Le général, commandant
la région de gendarmerie de Corse,
commandant le groupement
de gendarmerie départementale de la Corse-du-Sud,
J. Plays